

Les dispositions prises par la Mairie montrent leur efficacité

Les premières pluies ont démarré dans la ville depuis plusieurs jours. Les dispositions prises par la Municipalité de Cotonou portent leurs fruits et montrent leur efficacité. En anticipant sur les effets pervers des pluies, le Maire avait instruit les services techniques aux fins d'assurer l'entretien des collecteurs primaires et secondaires, le curage des bas-fonds et d'autres canaux naturels en vue de faciliter l'écoulement rapide des eaux de ruissellement.



Visitez notre site web : www.lanouvelletribune.info

La Nouvelle Tribune

QUOTIDIEN BENINOIS INDEPENDANT N° 3495 du Vendredi 21 Avril 2017 16 ème Année

300 Fcfa

36è conférence des ministres des sports francophones

Page : 09

Oswald Homéky plébiscité à la tête de l'organisation



Les ministres et délégations des pays francophones prennent part, depuis hier jeudi 20 avril 2017 à la salle bleue du palais des congrès à Cotonou, à la 36è Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays membres de la francophonie...

An 1 de gouvernance Talon
L'analyse du Dr Albert Hounou
Page : 12



Page : 07

Renforcement de la sécurité alimentaire

La FaO accompagne le Bénin pour le développement de la filière cunicole

Dans le souci de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin, un atelier de validation de la Stratégie nationale de développement de la cuniculture au Bénin (Sdnc), a été organisé par l'Organisation des nations unies pour ...



4è entretiens politiques de l'ABDC Page : 03



Actions positives et insuffisances de la gouvernance Talon

Construction du pont de Tovègbamè à Adjohoun

Le ministre Hervé Hêhomey lance les travaux
Page : 10



Projet « Décennie du paludisme »

La Jci Bénin sensibilise, offre des moustiquaires et kits aux populations d'Agla



Remise symbolique de moustiquaires et kits

Chimène Atrokpo

La Jeune Chambre Internationale Jci (Bénin), poursuit sa campagne contre le paludisme. Après l'école primaire publique de Missitè, dans le 13ème arrondissement de Cotonou vendredi, l'équipe de projet était à Gbodjetin, un autre quartier du même arrondissement le samedi 15 avril. A ce niveau, les activités de sensibilisation et de distribution de moustiquaires et de kits, ont eu lieu au Ceg de l'Entente. La campagne de sensibilisation vise à enseigner aux populations les méfaits du paludisme sur l'organisme, et les réflexes à avoir pour l'éviter. En l'organisant, la Jci Bénin souhaite également que les participants aillent à leur tour, sensibiliser leur entourage pour une lutte encore plus efficace. En plus

des enseignements prodigués, la Jci Bénin a distribué aux populations plus d'une centaine de moustiquaires et de kits. Toutes ces actions sont réalisées par ce réseau mondial de jeunes citoyens actifs dans le cadre de son projet « décennie du paludisme », fait des dons aux participants. Près de 200 mousti-

quaires et 200 kits ont été distribués aux populations ayant fait le déplacement. Les élèves et leurs parents ont ainsi reçu 200 kits et 200 moustiquaires des mains de l'organisation et de son partenaire, l'Ong Icône 360. La Jci Bénin est appuyée dans ce projet par l'Icône 360. La secrétaire générale de cette Ong,

Mme Yvonne Alavo, s'est dite fière de soutenir la Jci dans son combat pour botter le paludisme hors des communautés, car, dit-elle, la santé est importante pour l'évolution de l'homme. Le président de la Jci Bénin pour l'année 2017, Firmin Houngbadji, a de son côté précisé que le projet a été mis en œuvre dans l'entente entre les organisations locales de la Jci Bénin. Il souhaite qu'à l'issue de la sensibilisation, chacun puisse adopter les aptitudes qui aideront à vaincre la maladie. Bien plus ravageur que le Sida, le paludisme reste la première cause d'hospitalisation et de décès chez les enfants de moins de cinq ans, en Afrique. En élaborant ce projet, la Jci Bénin entend rester orientée vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (Odd) □



Photo de famille des bénéficiaires et des organisateurs

La Nouvelle Tribune

Autorisation N° 382/MISAT/DC/DAI/SCC du 05/06/01 09 BP 336 Cotonou

Siège : lot 1498 P Quartier Missoghé Immeuble ZONON (Face collecteur

Eglise Ste Rita) Contacts /Tél : 95 49 50 06 / 97 89 49 95

Email : redaction@lanouvelletribune.info

Directeur de la Publication

Vincent Foly

Arthur Sélo
Eric Amou

Collaborateurs

Janvier Zocli

Souleymane Boukari

Georges Akpo

Rédacteur en Chef

Marcel Zoumènou

Chef desk politique

Leonce Gamaï

Graphiste

Clément Doto

Chef Desk Sport

Roland Affanou

Rédaction

Ismail Keko
Blaise Ahouansé

Correcteur

Enayon Yandjou

Distribution

Messagerie Moderne du Bénin (MMB) Tél : 21-32-44-08

Chronique

Jérôme Carlos

Fin de combat, faute de combattants

Eclipse de soleil ou éclipse de lune ? Tout dépend du passage de l'un ou de l'autre astre dans l'ombre de la terre. Il y a également une éclipse des hommes. Tout dépend du temps d'exposition de ceux-ci aux feux de la rampe, aux lumières de l'actualité. Nous nous penchons sur les trajectoires plutôt contrastées de certains hommes. Tantôt portés par les houles d'une marée haute. Tantôt aux abonnés absents, tout au creux de la vague. Vous connaissez le Préfet du Littoral, Modeste Toboula. Sa farouche volonté d'assainir et de mettre de l'ordre dans Cotonou, la vitrine du Bénin, l'a propulsé aux toutes premières loges. Il était de tous les combats. Il était de tous les débats. Il bravait tous les orages. Il essayait tous les outrages.

Et puis, tout d'un coup, plus rien. Plus de Préfet Toboula dans les rues, dans les vons, à la tête d'une armada de forces de l'ordre et de gros engins occupés à démolir maisons et ouvrages égarés dans l'espace public. Il quitte la scène sans crier gare, pour une éclipse soudaine. Les réseaux sociaux, dans la période pascale, ont annoncé son retour prochain. Et qui dit pâque dit résurrection. Attendons de voir.

Le deuxième personnage qui aura à connaître la course d'une même éclipse est Joseph Djogbénou, ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Parce qu'il aura été confondu à la trajectoire d'un projet de révision de la Constitution présenté comme l'une des actions phares du quinquennat avant de chuter lourdement au seuil de l'hémicycle.

Et pourtant, que de peine ne s'est-il pas donnée, que d'énergies n'a-t-il pas libérées. L'éloquence de l'avocat n'a pu inverser le cours des choses. La science du professeur non plus. Une débauche d'arguments qui, aux yeux et aux oreilles de plus d'un n'était qu'une vainre manière de prêcher un converti. En somme, beaucoup de paroles qui auront glissé comme l'eau sur les plumes d'un canard.

Maintenant que le projet a été étouffé dans l'oeuf, que le cours magistral du professeur et la plaidoirie lumineuse de l'avocat n'ont pu opérer le miracle espéré, que fera Joseph Djogbénou ? Se taire ? Méditer sur la cruauté de la politique, le cynisme du politicien ? Dissenter sur la vanité des choses de ce bas monde ? Nul doute que le moment venu, il avisera.

Candide Azannah, ci-devant ministre de la Défense, suit, à son niveau, la route de crête d'une éclipse d'un genre particulier. Lui seul en a le secret. Puisque qu'il garde secrètes les raisons de sa démission du gouvernement. Il n'y a guère longtemps, l'homme de la rue vous dira "plus Talon que Azannah, il n'y a pas deux". Pourquoi ce divorce brutal et inattendu ? Seul l'écho vous répond. Une éclipse qui commence sans qu'on sache les raisons et les motivations qui sous-tendent cette démission. Une éclipse qui se poursuit sans qu'on se soucie de l'exigence républicaine élémentaire d'une passation de service. Une éclipse qui risque de se terminer dans le mépris du peuple souverain condamné au triste destin des trois singes de la légende : ne rien voir, ne rien dire, ne rien entendre.

Sébastien Adjavon, quant à lui, va opérer une éclipse à l'envers. En ce qu'il va jaillir de l'ombre pour la lumière. En ce qu'il va se dégager d'une sale affaire de drogue qui a failli l'envoyer dans les cachots de l'oubli pour apparaître, radieux et triomphant, au soleil de la République, un parti politique sous le bras. L'opérateur économique opère ainsi une mue majeure. C'est le passage du sentier de la volaille au boulevard du pouvoir suprême, du pouvoir d'Etat. Cela vaut le grand écart.

Enfin, Albert Tévoëdjrè, l'ancien médiateur de la République, à 88 ans, a toujours bon pied bon œil. Il vient de recevoir, coup sur coup, la visite de Nicéphore Soglo, ancien président de la République et celle de Candide Azannah, ancien ministre. Il se fait, par ailleurs, le chantre inspiré de "La paix par un autre chemin" et appelle à "la mobilisation générale contre la pauvreté". Une débauche d'activités et d'énergies qui déborde sa propre conception de l'éclipse, à savoir "surgir, agir et disparaître". L'ancêtre a oublié d'ajouter un quatrième mot : "surprendre". Et c'est vrai qu'il nous surprend, qu'il nous surprendra toujours. Mais pourquoi ? Albert Tévoëdjrè a la réponse : "Ici, c'est le Bénin" □ (NP)

Construction du pont de Tovègbamè à Adjohoun

Le ministre Hervé Hèhomy lance les travaux

Enfin l'aboutissement d'un long processus. La construction du pont de Tovègbamè sera bientôt une réalité. En effet, le ministre des Travaux publics, Hervé Hèhomy a procédé hier au lancement des travaux en présence du préfet de l'Ouémedé, des élus du peuple et des autorités communales concernées.

Ismail Keko

Photo/DR

La construction du pont de Tovègbamè est un ouvrage de franchissement de type pont en béton armé de 60 mètres linéaires de portée répartie sur trois travées de 20 ml chacune en 1 x 2 voies au Pk 28 sur la route Akpro-Missérété, Adjohoun, Kpédékpo, dira le Directeur général des infrastructures, Jacques Ayadji lors de la présentation des caractéristiques de ce projet. Il ajoute également que c'est un projet qui comprend la mise en place des glissières de sécurité qui sont des barrières disposées le long de la voie pour diminuer la gravité des accidents routiers. « Les travaux de ce pont permettront de valoriser les potentiels agricoles de la région et de lever certains obstacles et contraintes sur ce tronçon communautaire » a déclaré en substance le maire de la commune d'Adjohoun, Léon Boccovè. « Les travaux, d'un coût d'environ sept (07) milliards FCFA, sont financés d'une part par les ressources de la Bid (Banque islamique de développement) à hauteur de 5, 350 milliards FCFA en complément des ressources du budget national estimé à 2,015 milliards FCFA » dira le ministre des Travaux publics et des transports, Hervé Hèhomy lors de son allocution de lancement. Il



Le ministre Hervé Hèhomy entouré des têtes couronnées au cours d'une séance de prières lors du lancement des travaux

poursuit en affirmant que ces travaux seront exécutés par l'entreprise Soroubat Sarl et sous le contrôle du groupement Studi/Setem Bénin. Le ministre Hervé Hèhomy a également précisé que la présente cérémonie s'inscrit dans le cadre du Pag dans le domaine des infrastructures et des transports. Il n'a pas manqué de témoigner la reconnaissance du gouvernement et de tout le peuple béninois, à tous les partenaires techniques et financiers qui les accompagnent dans la mise en œuvre des projets de développement. « Le pont de Tovègbamè, dira-t-il, fait partie intégrante de ce vaste pro-

gramme de développement et de désenclavement de notre pays » conclut le ministre Hèhomy. Quant au préfet de l'ouémé, Joachim Akpity, il a pointé du doigt la dégradation très avancée de la voie traversant la capitale Porto-Novo jusqu'à la commune d'Akpro-Missérété. Après avoir plaidé pour sa réfection, le préfet de l'ouémé a appelé les populations à faire preuve de respect des prescriptions qui seront données et aider à la bonne marche de projet. Sa majesté Signon, roi central de la vallée a prié à son tour, au nom de toutes les têtes couronnées de la région, afin que ce projet aboutisse □

Front pour le sursaut patriotique

Signature de la charte de lutte contre la mauvaise gouvernance au Bénin

Démarré le 13 avril dernier à Codiam à Cotonou, le processus de la mise en place d'une « charte de lutte contre la mauvaise gouvernance au Bénin », par le Front pour le sursaut patriotique(Fsp) s'est achevé hier jeudi 20 avril sur une cérémonie solennelle de signature par les membres du front.

Didier Amoussou

C'est fait .La signature de la charte de lutte contre « la mauvaise gouvernance » au Bénin a été faite hier. Démarré le 13 avril dernier, le processus d'examen et adoption d'une charte de lutte contre la mal gouvernance au Bénin à l'ère du gouvernement de Patrice Talon a été sanctionné hier jeudi 20 avril par une cérémonie solennelle de signature par les organisations formant le Front pour le sursaut patriotique(Fsp).Partis politiques, Ong, associations et organisations syndicales sont entre autres les forces organisationnelles qui ont adhéré et procédé à cette signature .Une vingtaine environ, les parties signataires de la charte sont le Pcb,Plp,Fcbe, Cdpp,

a pour mission principale

« d'œuvrer pour rassembler toutes les forces politiques et sociales pour la tenue des Etats généraux en vue d'un pouvoir patriote et de probité».Mais immédiatement, le front entend œuvrer pour la levée des mesures contre les mass médias encore sous scellées, le relogement et l'indemnisation des populations déguerpies, le retour dans le patrimoine de l'Etat les entreprises publiques privatisées, la sanction des auteurs des crimes et scandales commis sous le régime Yayi. A en croire Laurent Mètognon , Président du cadre de concertation pour la bonne gouvernance au Bénin , au terme de la cérémonie ,le front reste ouvert à toute adhésion poste signature de la charte .Les organisations désireuses d'y adhérer, peuvent encore se manifester□

4èmes entretiens politiques de l'Abdc

Actions positives et insuffisances de Talon passées au scanner citoyen

Sur initiative de l'Association béninoise de droit constitutionnel (Abdc) avec l'appui de la Fondation Hanns Seidel, organisations de la société civile, acteurs politiques et universitaires ont effectué un bilan citoyen de l'an un de la présidence Talon. C'était ce jeudi au centre de documentation et d'information juridique de la Cour d'Appel de Cotonou.

Leonice Gamaï

Le bilan de l'an 1 du régime Talon est plutôt mitigé : quelques succès, des actions courageuses, l'absence de mesures à impact social direct, l'avènement d'un nouveau style de gouvernance à la fois applaudie, suspicieuse et incompris. Mais, in fine, le président Talon, au pouvoir depuis le 06 avril 2016, dispose de temps et des marges de manœuvres pour corriger les imperfections et réussir son mandat. Ainsi se résument les quatrièmes entretiens politiques de l'Association béninoise de droit constitutionnel (Abdc), consacrés exclusivement au « bilan citoyen de la gouvernance Talon », un an après son entrée en fonction. La société scientifique présidée par le professeur Joel Aivo a rassemblé organisations de la société civile, acteurs politiques et universitaires autour de cette thématique. Les échanges et réflexions se sont déroulés ce jeudi 20 avril 2017 dans la salle de conférence du centre de documentation et d'information juridique de la cour d'Appel de Cotonou. Le but de la rencontre est de faire le bilan de la gestion politique et socio-économique du gouvernement Talon, puis de susciter un débat d'idées. L'exercice devra déboucher sur la formulation de propositions concrètes au Chef de l'Etat, pour une meilleure gestion du pays durant le reste de son mandat. « Nous sommes conscients qu'en un an, une politique publique ne peut faire de résultats », admet professeur Joel Aivo. Qui nuance : « Mais en un an, on peut apprécier les signaux d'un gouvernement, capter ses griffes et déceler ses marques ». □

Actions positives, perspectives rassurantes...

Au menu de ces entretiens politiques, un seul panel de trois personnes. Les panélistes sont Wilfried Léandre Houngbédji, directeur de la communication à la présidence de la république, Dr

Simon-Narcisse Tometry, géographe territorialiste de développement et institutionnaliste de réformes publiques, et Ralmeg Gandaho, président de l'Ong Changement social. Bien ancré dans son rôle, avec les nuances nécessaires, Wilfried Léandre Houngbédji est revenu sur les succès, quelques projets et promesses du régime du « Nouveau Départ ». « Le gouvernement s'est effectivement inscrit, depuis son installation, dans la logique de transition », a souligné le directeur de la communication. Cette logique appelle des réformes a-t-il poursuivi, parfois douloureuses. Il reste convaincu que « construire un Etat moderne exige la destruction de certains vestiges du passé ». Selon lui, déjà, après douze mois de gestion, plusieurs actions positives sont à mettre à l'actif de la gouvernance Talon. Ce sont notamment le lancement de 500km de chantiers routiers, la maîtrise de la situation des besoins énergétiques avec la disparition du délestage, la maîtrise de la sécurité de la circulation et la fin du rançonnement sur les routes, la médiation à succès du chef de l'Etat marquée par la fin de la crise chez les protestants et au sein des acteurs du football, la fin du culte de la personnalité ainsi que la ponctualité dans les activités gouvernementales. Selon les propos du patron de la communication gouvernementale, les perspectives sont rassurantes. Il a assuré que dans 3 ou 4 ans, les douleurs seront oubliées. Et « la réalisation, ne seraient qu'à 70% du programme du gouvernement », permettra au Bénin de faire un bond qualitatif.

...Dégueppissement sauvage, gouvernance stressante

Pour contrebalancer ce tableau rose, Dr Tometry et Ralmeg Gandaho ont ressorti les insuffisances du régime Talon ; dans le style de gouvernance ainsi que l'opportunité et la justesse de certaines mesures. « De Yayi à Talon,

le Bénin est passé d'une gouvernance brouillonne à une gouvernance stressante, avec une humiliation des intellectuels. D'une gouvernance hyper-populist à une gouvernance hyper-élitiste, avec une humiliation des pauvres », a fait constater Dr Tometry. « Ce régime n'écoute pas. Il est pauvre en gouvernance participative », a-t-il ajouté. L'institutionnaliste de réformes publiques énumère les péchés du régime Talon. Il cite, entre autres, le déguerpissement « sauvage voire barbare » des populations, le défaut de transparence dans la réalisation des actions, la décrédibilisation de la parole présidentielle, un multipartisme à pensée unique, le favoritisme dans la passation des marchés, la corruption et l'impunité. « Nous sommes dans un pays où la corruption institutionnelle est devenue une culture de gouvernance », a-t-il déploré. Ralmeg Gandaho est allé dans le même sens tout en mettant l'accent sur les limites du Pag. Selon le président de l'Ong Changement Social, l'éducation des populations aux droits de l'homme, les centres de protection sociale et la décentralisation, ne sont pas des priorités du Pag.

Une meilleure gouvernance

« Nous ne sommes qu'aux douze premiers mois du mandat. Il faut donner du temps au président pour accélérer les réformes et efforts, tout en tenant compte des récriminations, des plaintes et des craintes », a indiqué le professeur Joel Aivo, par ailleurs doyen de la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Abomey-Calavi. Pour Mme Aridia Frank, représentante de la Fondation Hanns Seidel, partenaire de l'Abdc, ces quatrièmes entretiens politiques montrent « les acquis démocratiques au Bénin. Le souci de promouvoir l'Etat de droit et la paix ». Pour la finalité de l'activité, « nous allons voir comment faire un plaidoyer à qui de droit pour une meilleure gouvernance politique et surtout sociale », a-t-elle annoncé.



Le présidium



Avis d'appel à manifestation d'intérêt

N° PI- DPDM -18361 /17/MCOT/PRMP/SPRMP du 07/04/ 2017

1. Le maire de la ville de Cotonou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les études, exécution et suivi des projets du PDC et autres, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relativ à la réalisation de l'étude d'aménagement et de gestion efficiente des aires de stationnement des véhicules légers dans la ville de Cotonou.

2. Les prestations comprennent :

TERMES DE REFERENCES

1-Introduction et problématique

Avec l'avènement de la décentralisation et l'augmentation vertigineuse du parc automobile, la Mairie de Cotonou avait entrepris un certain nombre de mesures visant à améliorer la mobilité urbaine. Il s'agit entre autres, de la mise en place d'un système de transport urbain collectif par bus, du projet de construction d'un parking pour les véhicules poids lourds, la création de la Police municipale, le renforcement des équipes de désensablement et le nettoyage des rues et des caniveaux. Dans ce même esprit, la Mairie envisage mettre un terme aux stationnements anarchiques, anormalement prolongés, désordonnés provoquant des fois la dégradation des terres pleins centraux et dangereux pour les usagers des routes de la ville de Cotonou. Pour parvenir alors à donner à Cotonou l'image d'une ville disciplinée, rangée et organisée qui peut dès lors augmenter ses ressources de fonctionnement à travers la gestion améliorée de ladite mobilité, la Mairie a retenu d'effectuer une étude visant à déterminer le potentiel en stationnement des véhicules légers sur la voirie urbaine et des recettes y afférentes tout en améliorant de façon admirable la visibilité et la sécurité, qui sont les premières images d'une ville digne.

C'est dans ce cadre que l'étude d'aménagement et de gestion efficiente des aires de stationnement des véhicules légers dans la ville de Cotonou devient plus qu'une nécessité pour la Mairie de Cotonou. La mise en œuvre concrète des résultats de cette étude se fera à travers un dossier d'appel d'offres ouvert (dao) de délégation de service public en vue de la sélection d'une société spécialisée capable d'accompagner la Mairie de Cotonou.

II- Objectifs de l'étude

L'objectif général est d'assurer la gestion efficiente des aires de stationnement des véhicules légers sur la voirie urbaine de Cotonou tout en la débarrassant des stationnements anarchiques, dangereux pour les usagers et dommageables pour les infrastructures, les ouvrages et les équipements publics.

De façon spécifique, l'étude devra :

- circonscrire les zones sismiques et la densité du stationnement dans la ville de Cotonou à travers la réalisation d'un plan numérisé et actualisé;
- définir le potentiel des rues susceptibles de faire l'objet d'un plan de stationnement devant améliorer les recettes non-fiscales provenant de l'exploitation de l'espace urbain;
- définir les différents aménagements et équipements y compris les interventions nécessaires à effectuer en vue de faire de l'espace urbain appelé à servir d'aire de stationnement, un espace agréable;
- identifier par rue et par secteur, les capacités de stationnement actuelles ;
- proposer un plan de stationnement des véhicules légers qui tienne compte de la mobilité urbaine, la rentabilité et la sécurité des usagers de la route;
- préciser les orientations exactes des rues appelées à faire l'objet de renforcement du plan de stationnement
- préciser les caractéristiques des espaces retenus pour le stationnement : longueur des rues, longueur et largeur de la portion destinée uniquement au stationnement des véhicules légers, numéro d'identification de la rue, quartier, arrondissement, type de revêtement, etc.
- évaluer au regard de l'aménagement, le nombre de place obtenu et le taux de rotation des véhicules dans chaque rues ;
- regrouper l'ensemble des aires de stationnement de la ville par secteur en vue d'en dégager des lots;
- définir le mode et la stratégie de sécurisation appropriée pour la gestion globale du stationnement des véhicules légers ;
- rapporter les statistiques sur les tranches horaires de fréquentation dans les rues dont le potentiel est identifié ;
- évaluer les revenus attendus dans le cadre d'une exploitation optimisée des zones de stationnement répertoriées;
- déterminer la rentabilité socio-économique de l'exploitation des aires de stationnement des véhicules légers recensées assortie d'une proposition de taux de rétrocension et du nombre d'année d'exploitation dans le cas où la Mairie de Cotonou envisagerait une délégation de l'exploitation des aires de stationnement à un privé;
- préciser les rôles des différentes parties prenantes impliquées ou susceptibles d'être impliquées dans la gestion de ces aires de stationnement;
- proposer au regard de l'état des lieux, une stratégie claire de lutte contre le stationnement anarchique et désordonné des véhicules légers dans le domaine public;
- définir des dérogations spéciales et la stratégie de leur prise en compte en prévoyant pour les besoins administratifs des espaces temporaires devant permettre le stationnement des véhicules tels que : Services publics, Police, Sapeurs pompiers, Secours, etc.
- concevoir une politique tarifaire pour l'ensemble des véhicules légers et spéciaux;
- faire le point de la législation en vigueur en matière de stationnement de véhicules légers dans les villes de la sous-région ouest-africaine assortie d'une proposition de normes en la matière pour le compte de la ville de Cotonou ;
- proposer les mesures nécessaires pour la sécurité des véhicules en stationnement;
- définir les mesures nécessaires pour éviter la dégradation des terres pleins-centraux et autres infrastructures connexes lors des stationnements ;
- définir les intérêts élargies susceptibles d'impacter le cadre de vie des populations de la ville de Cotonou;
- élaborer au regard des analyses faites, des arrêtés municipaux de mise en œuvre pratique à soumettre à l'adoption de l'autorité municipale;
- rédiger pour le compte de la Mairie un projet de Dossier d'Appel d'Offres (dao) ouvert de délégation de service public pour « l'aménagement et la gestion efficiente des aires de stationnement des véhicules légers dans la ville de Cotonou ».

III- Résultats attendus

Au terme de la présente mission, le consultant devra soumettre à la Mairie de Cotonou, un rapport provisoire. Ledit rapport doit préciser un état des lieux exhaustif des espaces publics de stationnement de véhicules légers identifiés dans les rues et nécessitant un aménagement, les types d'intervention proposé, une évaluation de l'offre et de la demande en stationnement et la stratégie globale de gestion et d'exploitation de l'ensemble des aires de stationnement.

Une description claire et illustrée des rues proposées et qui prennent en compte l'embellissement et la salubrité des zones de stationnement de la ville ; un programme de mise en œuvre ; une proposition d'exploitation plus rentable en tenant compte de l'offre et de la demande doivent être élaborés dans l'étude. Le plan de gestion proposé, tout en visant la modernité doit s'adapter également au contexte local.

Les résultats devront comprendre entre autres, un paquet de mesures et de dispositions réglementaires efficaces qui puissent être appliquées dans le cadre de la lutte contre le stationnement anarchique et désordonné. Les propositions concrètes de textes d'application (Charte, arrêtés municipaux, etc.) doivent être fournies à cet effet par le consultant désigné.

IV- Experts à mobiliser

Dans le cadre de l'exécution de la présente mission, l'équipe de consultant doit comporter à titre indicatif les compétences ci-après :

- Un (01) expert ingénieur en Travaux Publics ou urbaniste, spécialiste en transport et mobilité urbaine, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience avérée dans les aménagements en milieu urbain et dans la gestion et l'exploitation des infrastructures et équipements communaux;
- Un (01) expert en technologie de l'information et de la communication, spécialiste en réseau de niveau bac+ 5 ayant au moins dix (10) ans d'expériences avérées dans les domaines de la collecte et du traitement des données et dans la création et la gestion des informations spatiales;
- Un (01) Expert en économie ou finance ayant au moins cinq (5) ans d'expériences dans le domaine du développement local et disposant d'une bonne connaissance des questions de business plan ; Le consultant pourra, au besoin, associer toute personne dont la compétence serait jugée utile pour la réalisation de la mission.

NB : les expériences professionnelles du personnel doivent être prouvées par des attestions de travail.

V- Durée de l'étude /Chronogramme indicatif

La durée de la présente mission est de trente (30) jours soit un (01) mois. Elle ne prend pas en compte les périodes de validation par l'administration municipale.

Le chronogramme indicatif se repose sur l'ossature suivante:

N° d'ordre	Principales activités	Période (jours)
01	Travaux préparatoires	03
02	Enquêtes /Collecte de données	10
03	Secrétariat	02
04	Dépouillement, traitement et analyse des données	08
05	Rapport provisoire/Restitution/Rapport final /Réception	07
Total		30

VI- Documents à rendre

Il sera rendu un rapport provisoire en cinq (05) exemplaires. Après la validation, ledit rapport final sera déposé également en cinq (05) exemplaires au secrétariat central de la Mairie de Cotonou. Il sera accompagné d'une version numérique sur clé USB et sur CD.

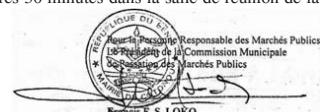
VII- Condition de travail et modalité de paiement du Cabinet

Le cabinet de consultants devra travailler en étroite collaboration avec la Direction des Services Economiques et Financiers (DSEF) et la Direction des Services Techniques (DST) de la Mairie de Cotonou et au besoin, les autres structures intervenant dans l'aménagement urbain.

Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) »

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après: Mairie de Cotonou/ Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au RDC du bâtiment situé derrière le grand bâtiment, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 24/04/2017 à 10 heures précises. Les plis seront ouverts en présence des candidats ou de leurs représentants qui le désirent, le même jour à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la Commission Municipale de Passation des Marchés Publics.



Confédération des artistes et acteurs de la musique traditionnelle

La Caamtb née pour rendre justice à la culture béninoise

Il a été porté sur les fonds baptismaux, mercredi 19 avril 2017, au Hall des arts à Cotonou, la Confédération des artistes et acteurs de la musique traditionnelle (Caamtb), avec à sa tête Jean-Pierre Hountin-Kiki



En 2^e position à droite, le Pdt de la Caamtb à l'ouverture des travaux

Inès Feliho (Stag)

Ils veulent que la culture et les acteurs culturels soient reconnus et traités à leur juste valeur, au-delà des discours flatteurs en vue d'un réel développement du Bénin à partir de son patrimoine culturel. Pour ce fait, ils se sont désormais réunis au sein d'un même creuset pour mieux défendre cette cause. Il s'agit des artistes et acteurs du monde de la musique traditionnelle. Ils se sont retrouvés, mercredi dernier, en congrès constitutif de la Confédération des artistes et acteurs de la musique traditionnelle (Caamtb). C'était au Hall des arts, loisirs et sports de Cotonou en présence de représentants d'artistes venus des 12 départements du Bénin. C'est un congrès de réforme, de restructuration, dira le Président du comité d'organisation, Simon Adé Singbo alias Sing Ades. «Nous sommes dans un pays où aucun gouvernement n'a encore compris que le développement d'une nation doit obligatoirement, fondamentalement, s'inspirer de la culture», regrette Jean-Pierre Hountin-Kiki, Président de la Fédération des associations de musique traditionnelle du Bénin. «Il nous reviens nous acteurs de la musique traditionnelle, de nous imposer aux détracteurs et opportunistes» soutient-il.

Les travaux du congrès ont abouti à la formation de trois instances. Il s'agit du Bureau exécutif national présidé par Jean-Pierre Hountin-Kiki avec pour premier Vice-président Appolinaire Houenou, alias Allèvi. Il y a eu également le Conseil des sages et celui des présidents. A l'occasion du congrès, la Caamtb a distingué certains acteurs reconnus comme des soutiens dans son combat. Il s'agit entre autres du directeur du Bureau béninois du droit

d'auteur et droits voisins (Bubedra), Samuel Ahokpa. Sa distinction est spécialement due au soutien qu'il apporte aux artistes à travers le redressement de l'institution dont il a la charge. Bien d'autres acteurs culturels comme Claude Balogoun et Coffi Alladé ont également été distingués. Les heureux du jour ont réaffirmé leur engagement à contribuer à l'essor de la musique traditionnelle au Bénin. Pour le président de la Confédération béninoise de danse (Cobed), Coffi Alladé, «on ne saurait dissocier la danse de la musique pour faire la promotion du patrimoine immatériel du Bénin». Comme lui, Claude Balogoun, le représentant des artistes au Conseil économique et social (Ces), a invité les membres de cette confédération à l'union pour la pérennisation de leur creuset. «Une maison divisée contre elle-même ne peut subsister» affirme SingAdes□

Journées Brvm 2017

Sous le signe de l'innovation et du développement des marchés financiers

Le Bénin a abrité hier, l'édition 2017 des journées Brvm marquées par des conférences, ateliers thématiques, expositions et concours autour du thème «L'innovation et le développement de marchés financiers».

Blaise Ahouansé

Auteurs du marché financier régional, décideurs politiques, dirigeants d'entreprises et investisseurs, se sont retrouvés hier, jeudi 20 avril 2017, au Bénin Marina hôtel à Cotonou pour échanger sur les défis de l'innovation et du développement des marchés financiers pour un meilleur financement des économies de la sous-région ouest-africaine. C'était les journées Brvm (Bourse régionale des valeurs mobilières). Elles ont pour objectif, «la vulgarisation de la culture boursière au Bénin afin de mieux faire connaître la Brvm aux populations béninoises, mais surtout de leur montrer les opportunités qu'elle offre aux entreprises et aux épargnants», selon le Directeur général de la Brvm Edoh Kossi Amenounve. Elle permettra d'accroître la visibilité de la Brvm et de la rendre plus attractive et compétitive au service du développement de l'économie des pays, car, soutient-il, «la Brvm est un instrument de financement en vue d'un développement



Le Directeur général de la Brvm, Edoh Kossi Amenounve

plan et du développement, Ruffin d'Almeida, dans un message du ministre de l'économie et des finances qu'il a lu en ouverture des journées. Pour lui, le choix du Bénin pour abriter l'événement témoigne de l'intérêt que la Brvm accorde au développement de ce pays et à l'accélération de son économie, car, soutient-il, «la Brvm est un instrument de financement en vue d'un développement

10ème édition de Miss estudiantine 2017

Gisèle Tchèzoun sacrée Miss (Cinq motos et deux ordinateurs portatifs offerts)

Ismail Keko

La dixième édition de Miss estudiantine 2017 peut désormais se conjuguer au passé. La beauté estudiantine de cette dixième édition a été connue dans la soirée du 15 au 16 avril 2017, à la salle rouge du palais des congrès de Cotonou. C'est une étudiante, à l'état civil, Gisèle Tchèzoun, des cours Sonou, âgée de 20 ans et en deuxième année de communications d'entreprise, qui a été sacrée championne. Les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dauphines ont respectivement pour noms Bernice Tossou, Grâce Seitcha, Murielle Adido et Marcelle Lawson. La compétition a été axée sur la beauté physique et la capacité intellectuelle de chacune des participantes. Ce qui a permis au public et aux membres du jury de découvrir les mérites et les talents de celle qui a marqué l'édition 2017. Elle a été gratifiée au terme de la compétition d'une moto Honda Wave toute neuve, un ordinateur portable de marque Hp et d'autres récompenses. Sa première dauphine, étudiante en 2^{ème} année d'administration des finances à l'université Esae, est partie avec une moto de marque Haojue et un ordinateur portable de marque Hp. La deuxième dauphine quant à elle, jouit d'une moto

Photo DR



Gisèle Tchèzoun, miss estudiantine 2017

dame de marque Haojue. Elle est étudiante en fin de licence en sciences de l'information à l'Enam. La troisième dauphine, étudiante en 2^{ème} année de communication et action publique à l'Uca, a gagné une moto Haojue. Enfin, la quatrième dauphine est étudiante en 1^{ère} année de marketing et action commerciale à Hecm. Elle est partie avec la cinquième moto de marque Haojue. Il faut préciser que cette dixième édition de Miss estudiantine a reçu le soutien du président Augustin

Ahouavoébla, grand parrain de l'événement, avec l'appui des députés Jean Michel Abimbola, André Okounlola, Boniface Yéhouétomé et d'autres. Au delà du développement d'un thème à la finale, les candidates ont démontré leur savoir faire chacune dans son domaine, à la grande satisfaction du public. Un succès à mettre à l'actif de « Emeric Production », dont le promoteur est Émeric Joël Allagbé. Ce dernier n'a pas manqué de remercier tous ses soutiens□

du Msci "Msci frontier markets index" ». Elle a été également distinguée bourse la plus innovante d'Afrique en 2016. Toutefois, le Dg reconnaît, comme le Dc Ruffin d'Almeida, qu'il y a encore des défis à relever. Pour les 20 prochaines années, il s'agit d'assurer un meilleur financement des économies de l'Uemoa, pour une croissance plus forte et mieux partagée. A cet horizon, la Brvm se veut à l'en croire, un marché caractérisé par un système d'information entièrement sécurisé et intégrant les avancées technologiques les plus pointues, qui offrent aux intervenants un accès encore plus efficient ; une bonne rentabilité pour ses actionnaires ; un environnement macro et micro économique, favorisant une désémination plus accrue de la culture boursière au sein des populations ; une ouverture sur le monde tout en privilégiant l'actionnariat populaire, pour un meilleur partage des fruits de la croissance ». Pour y arriver, la révolution technologique aujourd'hui est un véritable atout, souligne Dc Ruffin d'Almeida□

Dans les méandres de la tradition primordiale vodoun

Hébioso, la divinité qui protège, rend justice et rétablit l'ordre

C'est l'une des divinités que beaucoup craignent à cause de sa colère et de sa façon de dénoncer. Hébioso puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est un vodoun qui rétablit l'ordre, mais qu'on a du mal à comprendre. Et pour mieux cerner les différents aspects de cette divinité de l'aire culturelle Adja-Tado, nous sommes allés à la rencontre des spécialistes du domaine, en particulier Dah Azéhounguédé, chef culte vodoun Hébioso et responsable des arts divinatoires dans le bureau national des cultes endogènes.

Louis Tossavi

Selon Dah Azéhounguédé, Hébioso était au commencement de la terre, il est né le jour même où Dieu a créé la terre. Le vénérable Alphonse Dansou Gazozi, secrétaire général du syndicat national des médecins intellectuels traditionnels et assimilés du Bénin (Synamitraab), nous apprend que Hébioso est né dans l'Egypte antique, et s'appelait dans le temps "Amon-Ra", le dieu solaire. C'est une divinité ancestrale qui gouverne la lumière, l'énergie cosmique. Hébioso s'est établi au Bénin surtout au niveau de l'aire culturelle Adja-Tado. Les deux dignitaires du culte vodoun confirmant le fait que le dieu du tonnerre comme les blancs l'appellent, est une divinité discrète, qui n'aime pas la propagande et qui frappe fort quand il le faut. Hébioso a des secrets et des totems qu'il faut respecter scrupuleusement pour ne pas être foudroyé. Dah Azéhounguédé dans ses explications sur les différents aspects de Hébioso, n'a pas voulu aller trop dans les détails. Evidemment, ses interlocuteurs que nous étions, ne sommes pas initiés. « Vous n'êtes pas

initiés, donc je me réserve de dire certaines choses. Si vous voulez vraiment comprendre ce qu'est Hébioso, nous allons signer une décharge avec vos parents et je vous emmène au couvent pour un an », nous a fait comprendre le responsable des arts divinatoires dans le bureau national des cultes endogènes.

Hébioso, la lumière qui identifie et foudroie l'ennemi

Hébioso n'est pas aussi populaire que les autres divinités. Parce qu'elle vient juste rétablir l'ordre. « Ce n'est pas une divinité dont on demande le pardon après offense », fait savoir Dah Azéhounguédé. Elle se serait transformée en homme et serait descendue du ciel pour agir. L'autre particularité de ce vodoun, c'est qu'on n'entend jamais ses chansons sur les ondes contrairement aux autres divinités ancestrales. Gazozi explique pour sa part que Hébioso est la lumière qui est partout, qui identifie le voleur ou le criminel et le foudroie. Effectivement quand il pleut et que le tonnerre gronde dans le ciel, c'est qu'il a déjà frappé. Il est fréquent de découvrir des cadavres dans

Photo/D



Dah Azéhounguédé, chef du culte vodoun Hébioso

certaines localités, quelques minutes après une pluie sauvage. Ces décès brutaux et spectaculaires ont une signification dans l'aire culturelle adja-tado : c'est Hébioso le dieu du tonnerre qui a rendu justice. Soit ces personnes s'apprêtent à commettre des crimes ou à voler, ou elles ont enfreint les règles établies par la nature, et cela déclenche la colère du dieu du tonnerre. Cette façon pour le vodoun Hébioso de barrer la voie à l'injustice et aux fauteurs de trouble, fait que des non-initiés

trouvent que c'est une divinité qui ne fait que du mal. Mais en vérité, Hébioso est avant tout un vodoun bienfaiteur. « Hébioso est un vodoun qui protège, qui fait trop de bien. C'est un vodoun qui donne de la richesse. Si tu es adepte Hébioso, tu n'auras pas de surprise. Tu ne pas sera atteint de l'envoutement. Un adepte du vodoun Hébioso n'a peur de rien. Il ne mourra pas jeune. Un adepte de cette divinité qui respecte bien les lois ne meurt jamais jeune. Un adepte du vodoun

Hébioso ou du Toxwiyo Agballé, Alligbonon, Lantan-loko etc vivra à l'abri du besoin », a laissé entendre Dah Azéhounguédé. Il estime que de nos jours, Hébioso intervient régulièrement parce que les règles et lois de la nature sont de plus en plus foulées au pied. « C'est grâce à Hébioso que la température de l'homme est à 37°. Il envoie cette énergie par le soleil qui maintient l'homme en équilibre », nous informe le vénérable Gazozo.

Comment devient-on adepte de Hébioso et qui peut l'être ?

Le responsable des arts divinatoires du bureau national des cultes endogènes nous explique que Hébioso n'est pas un gendarme qui attrape ses fils dans les rues. Avant d'être consacré adepte, déjà à la grossesse, les parents doivent consulter un prêtre vodoun Hébioso, pour des cérémonies avant naissance. Après accouchement, le nouveau-né devient fils de Hébioso. Des cérémonies propitiatoires sont initiées pour le consacrer adepte de la divinité. Quand Hébioso est dans une collectivité et que l'un de ses fils tombe ma-

lade, on demande qu'il soit sacrifié au vodoun Hébioso. Toute personne étrangère qui n'a aucune affiliation avec Hébioso ne peut pas être adepte. « On ne force pas les gens à devenir adepte de Hébioso. Ça va d'une famille à une autre, d'une collectivité à une autre. Je connais des collectivités qui adorent Hébioso, les Houéda par exemple. Quand tu vas à Ouidah, il y a des maisons qui adorent Hébioso. Il y a des maisons qui adorent Dangbé, il y a d'autres qui n'ont aucune affiliation avec Dangbé. Quand cette divinité n'est pas dans ta collectivité, implantée par les anciens, tu ne peux pas en être adepte. Si en pleine cérémonie quelqu'un qui n'est pas initié rentre au couvent... il deviendra adepte. Il y a des choses que les yeux ne voient pas. Quand on ne fait pas les sacrifices nécessaires, tu meures. Alors pour te sauver, les prêtres de vodoun Hébioso seront obligés de te faire la cérémonie nécessaire », explique le dignitaire et adepte de Hébioso.

Il est souvent conseillé aux adeptes de Hébioso de ne pas violer les totems sacrés, de respecter le Houégbadjia Kassouto, parce qu'on n'est pas adepte pour rien □



Avis de demande de cotation

N°208/17/SBEE/DG/SG/PRMP/DPGDACC/DAOAS/SAS du 14/04/2017

- La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) a prévu dans son budget des crédits et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la fourniture et l'installation d'une (01) pompe d'injection à gaz-oil.
- La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation de pompe d'injection à gaz-oil.
- La participation à cette demande de cotation est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans la demande de cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 68 et 149 du Code des Marchés Publics et des Délegations de Service Public en République du Bénin.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction Générale de la SBEE et prendre connaissance du dossier de demande de cotation au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, bureau 201, tous les jours ouvrables de huit (08) à douze (12) heures trente (30) minutes et de quinze (15) heures à dix-huit (18) heures trente (30) minutes, heures locales.
- Les exigences en matière de qualification sont : Voir le document de demande de cotation pour les informations détaillées.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir copie de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics, bureau 201, à compter du 14/04/2017 contre paiement non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA au compte SBEE n° 000012080139 47 - ORABANK BENIN sis à Cotonou.
- Les offres seront rédigées en langue française et en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie marquées comme tel et doivent être déposées sous plis fermés au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, bureau 201 sis à la Direction Générale de la SBEE, à Ganhé rue, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture Atlantique, 01 BP 123 COTONOU, au plus tard le 27/04/2017 à **9 heures 30 minutes (heures locales)**. Les offres parvenues hors délai ne seront pas examinées. Elles doivent porter clairement la mention « Offre pour fourniture et installation d'une pompe d'injection à gaz-oil - A n'ouvrir qu'en séance ».
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 13/04/2017

La Personne Responsable des Marchés Publics

Raoufou Moutairou BADAROU

REPUBLICHE DU BENIN
DEPARTEMENT DU LITTORAL
MAIRIE DE COTONOU
SECRETAIRE DE LA PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
Cotonou, le 07/04/2017

AVIS D'APPEL D'OFFRES

(Ouverture d'un nouveau délai de 15 jours)

Réf: AAO n°F-DSAP-18278 et F-DSEF-18280/17/MCOT/PRMP/SPRMP du 02/03/17

Le Maire de Cotonou a lancé un appel d'offres pour la fourniture de registres de l'état civil et divers imprimés et la fourniture de valeurs inactives. A la date limite de remise des offres fixée au jeudi 06 avril 2017 à 10 heures, un seul pli a été reçu pour le lot 2.

En application de l'alinéa 2 de l'article 33 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009, portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin, le Maire de Cotonou ouvre un nouveau délai de quinze (15) jours à compter du **10/04/2017**.

Les caractéristiques de ce lot sont contenues dans les spécifications techniques définies dans le dossier d'appel d'offres.

La participation à la concurrence est ouverte dans les mêmes conditions que celles définies dans l'avis d'appel d'offres ci-dessus cité et dans le dossier d'appel d'offres. Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, sis au rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble à Wologuèdè, contre le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le mode de paiement sera par chèque certifié contre reçu.

Toutes les offres seront reçues au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou à Wologuèdè au plus tard **le 24 avril 2017 à 10 heures précises**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la Commission Municipale de Passation des Marchés Publics au RDC du bâtiment situé derrière le grand immeuble à Wologuèdè, contre le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le mode de paiement sera par chèque certifié contre reçu.

Le Résident de la Commission Municipale de Passation des Marchés Publics

Félix S. LOKO

Renforcement de la sécurité alimentaire

La Fao accompagne le Bénin pour le développement de la filière cunicole

Dans le souci de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin, un atelier de validation de la Stratégie nationale de développement de la cuniculture au Bénin (Sndc), a été organisé par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche. C'était hier jeudi 20 avril 2017 au Palais des congrès de Cotonou.



Le représentant résident de la Fao Tiémoko Yo, à l'extrême droite aux côtés des cadres du Maep pour le développement de la cuniculture au Bénin

Eric Amou

Dans un contexte actuel de changement climatique, l'élevage d'espèces à cycle court s'avère indispensable pour réduire la pauvreté. C'est d'ailleurs ce qu'a compris le gouvernement béninois à travers le projet « Appui à la professionnalisation de la filière cunicole dans le sud-Bénin ». Initié en 2015, avec l'assistance technique de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), ce projet vise à lever les contraintes majeures qui limitent la performance de ladite filière. C'est dans ce cadre que la Fao a organisé avec la collaboration du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche (Maep), hier jeudi 20 avril 2017 au Palais des congrès de Cotonou, un atelier de validation de la Stratégie nationale de développement de la

cuniculture au Bénin (Sndc). Le représentant résident de la Fao au Bénin, Tiémoko Yo, a expliqué que l'élevage de lapins constitue une activité dont la rentabilité financière a été amplement démontrée, s'il est effectué dans les conditions optimales requises. Il a rappelé que ledit projet a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale de développement de la cuniculture au Bénin. L'élaboration de ladite stratégie, précise-t-il, est

partie d'un diagnostic approfondi de la filière cunicole. « Ce travail a permis de définir pour la filière une vision à la fois ambitieuse et réaliste », a-t-il poursuivi. Eugène Biadjida, conseiller technique à la promotion de l'élevage et de la pêche, a laissé entendre que cette cérémonie est la preuve de l'attachement dudit Ministère à la promotion de la diversification agricole en général, et plus particulièrement l'élevage des espèces animales, notamment la cuniculture. Il a indiqué que le projet d'appui à la professionnalisation de la filière cunicole dans le sud-Bénin est le fruit de la coopération entre

le gouvernement du Bénin et la Fao, avant de lancer les travaux dudit atelier. L'atelier de validation est assorti d'un plan d'actions quinquennal 2018-2022.

Les axes et objectifs spécifiques de la Sndc

La vision des acteurs dans l'élaboration de la Stratégie nationale de développement de la cuniculture au Bénin, sera traduite en actions à travers quatre (04) axes stratégiques à savoir : l'accroissement de la productivité, de la profitabilité et de la production de lapin, l'amélioration de la compétitivité et de l'accès au marché de la viande de lapin local, le développement de la chaîne de la valeur viande de lapin, et la création d'un environnement favorable et incitatif pour le développement de la filière lapin. Les objectifs spécifiques de la Sndc relatifs à ces quatre axes stratégiques sont :

Augmenter la production à 6 930 tonnes de viande de lapin en 2022, et les parts de marché de ladite viande local à 90% sur le marché domestique, et à 1% sur le marché sous régional, renforcer la gouvernance de la chaîne de valeur viande et l'attractivité de la filière lapin □

Commercialisation du coton africain

Quatre pays producteurs préparent les négociations avec l'Omct

Après les travaux des experts (du 18 au 19 avril 2017), la 5e réunion de coordination ministérielle des pays de l'initiative sectorielle en faveur du coton (C-4) s'est ouverte, hier jeudi, à Azalai hôtel à Cotonou, pour harmoniser les arguments en vue des négociations à l'Organisation mondiale du commerce et pour la compétitivité du coton africain.

Arthur Sélo

La filière coton est d'une grande importance pour les pays africains en général et pour le Bénin, le Mali, le Burkina-Faso, le Tchad en particulier. Ces quatre pays ont d'ailleurs pris l'initiative depuis 2003 de s'unir pour les négociations avec l'Organisation mondial du commerce (Omc), concernant les distorsions de prix sur le marché. C'est pour examiner les aspects commerciaux du coton en négociation à l'Omc, et renforcer les capacités productives et d'exploitation, que les ministres de ces pays auxquels s'ajoute le Togo, se sont réunis à Cotonou depuis hier. Cette 5e réunion de coordination ministérielle des pays de l'initiative sectorielle en faveur du coton (C-4), se tient à une période cruciale des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha, à l'Omc, quelques mois avant la 11e Conférence ministérielle de l'Omc, prévue du 11 au 14 décembre 2017. Et le ministre en charge du développement industriel

La «Route du Coton»

Dans l'optique de rendre plus compétitif le coton africain et d'augmenter les revenus des producteurs et investisseurs du secteur, les ministres vont se pencher sur le programme «Route du coton». Pour le ministre du Commerce du Bénin, Lazard Sèhouéto, la «Route du coton» n'est pas un slogan ni un thème de référence. C'est bien un programme dont la mise en œuvre vise à améliorer substantiellement la compétitivité de la filière coton, avec un impact sur l'industrie du textile et celle de l'habillement dans les pays C-4. Le programme est conçu pour avoir un caractère intégrateur et multidimensionnel, avec pour vocation de répondre efficacement et durablement aux besoins structurels de la filière, et d'apporter des solutions concrètes aux attentes des bénéficiaires. Poursuivant les mêmes objectifs de valorisation du coton africain, il se tient aussi la 1re édition de la Foire internationale du coton (Fica) □

Photo DR



Photo de famille des participants

Ateliers de prise en charge de la douleur en cancérologie

L'intégration des soins palliatifs au cœur de la 3ème édition

L'association béninoise de soins palliatifs en collaboration avec l'association franco-béninoise de lutte contre le cancer, organise la 3ème édition des ateliers africains de prise en charge de la douleur en cancérologie au Bénin. Prévus pour se tenir sur deux jours, ces ateliers ont été officiellement lancés ce jeudi 20 avril 2017 à Cotonou.

Inès Féliho (Stag)

Analyser avec les acteurs des soins palliatifs d'Afrique Sub-saharienne francophone, les moyens d'intégration des soins palliatifs dans les systèmes de santé, conformément à la résolution Wha67.19, de la 67ème Assemblée mondiale de la santé ». C'est ce qui justifie la tenue au Bénin de la 3ème édition des ateliers africains de prise en charge de la douleur en cancérologie, dans un contexte d'intégration des soins palliatifs. Organisés par l'association béninoise de soins palliatifs et celle franco-béninoise de lutte contre le cancer, ces ateliers se tiennent du 20 au 21 avril 2017 à l'Institut des sciences biomédicales appliquées (Isba) à Cotonou. Plusieurs autorités béninoises, de la sous-région, l'Omc et des

représentants d'autres associations mondiales de lutte contre le cancer, ont répondu présents à la cérémonie de lancement de ces ateliers. Le professeur Martial Zannou, président du comité local d'organisation de ces ateliers, a attiré l'attention des autorités béninoises sur la nécessité de déclarer le cancer comme un problème de santé publique, pour une meilleure prise en charge de la maladie au Bénin. Pour le président de l'Association francophone des soins oncologiques de support (Afsos) Alexis Burnod, « ensemble tout est possible ». Il estime que travailler en amont avec les confères africains dans le sens de la prise en charge de la douleur en cancérologie, permettra de soulager la souffrance des personnes atteintes du cancer. A sa suite, Laure Copel représentante de l'Alliance mondiale contre le cancer (Amcc), allant dans le même sens a fait un plaidoyer pour l'accès aux soins palliatifs et aux produits morphiniques. Selon elle, ce produit pharmaceutique qui soulage les douleurs causées par le cancer n'est pas assez accessible dans les pays africains. « Vu la recrudescence de cette maladie, cet atelier vient à point nommé » a laissé entendre Dr Didier Agossadou, représentant du ministre de la santé. Après avoir suivi les plaidoyers de ces hommes de santé, le représentant du ministre n'a pas manqué de préciser la volonté de l'Etat béninois à les accompagner dans cette lutte contre le cancer. A noter que c'est le professeur Charles Gombé venu du Congo Brazzaville, qui a assuré la conférence inaugurale de ces ateliers. Son exposé a porté sur «Soins palliatifs en Afrique, les besoins et les routes à suivre» □

Horoscope du vendredi 24 Mars 2017



Bélier

Vous débordez d'imagination pour tout ce qui touche à votre vie amoureuse. Cela ne peut que vous faire passer une excellente journée.



Taureau

La lune en verseau ne vous donne pas de bonnes idées. Vous souffrez d'un manque de compréhension de la part des autres et êtes peu écouté.



Gémeaux

Vous aurez besoin de favoriser le calme et surtout des instants de solitude durant lesquels vous réfléchirez vite et bien.



Cancer

Vos réactions seront parfois extrême et vos paroles plutôt vives si vous ne vous maîtrisez pas sous le sextile Lune/Mercure.



Lion

Vous vous sentez particulièrement à l'aise dans le monde actuel et en avez une compréhension naturelle. Vous excellerez au travail.



Vierge

Mars qui arrive en Gémeaux commence à vous mettre sous pression. L'impatience vous guette et un peu de nervosité s'invite dans vos paroles.



Balance

Ouvrez vos yeux à la nouveauté proposée par Mars. Mercure tentera de vous accrocher à de vieux schémas peu intéressants.



Scorpion

Le retour de Mercure en Bélier vous donnera du fil à retordre. Vous devrez être moins impulsif dans votre façon de communiquer.



Sagittaire

Votre journée sera éclairée par votre vie amoureuse qui prendra une part très importante dans celle-ci aujourd'hui.



Capricorne

La diplomatie a disparu et vous vous emportez facilement. Un sentiment d'injustice motive cette attitude et vous fait sortir de vos gonds.



Verseau

Ce vendredi très rêveur, vous promet des sensations fortes, mais très personnelles. Vous aurez un peu de mal à communiquer.



Poissons

Vous vous laisserez peut-être un petit peu trop emporter par vos émotions, lesquelles seront vives sous le sextile Lune/Uranus.

Bla que

Une poule sort de son poulailler. Elle se plaint :

- Quel froid de canard !
- A ce moment, un canard qui passait par là répond :
- Ne m'en parlez pas, j'en ai la chair de poule.

Proverbe africain

« Si tu ignores le courage de la brochette sur le feu, remplace-la un moment. »

Explication : Pour juger des peines d'autrui, il faut être dans leur situation □

Adresses utiles

OPT

Renseignement 122
International 00
Actel 124
Interurbain 125
Dérangements 129

Police

Secours 117
Sapeurs-pompiers 118
Ambulance 21 30 17 60 / 21 30 06 56
Sbee (Service de dépannage) 21 31 24 10 /
21 31 22 47

Hôpitaux

Cnhu 21 30 01 15
Hôpital de Porto-Novo 20 21 35 91 /92 / 93

Ambassades

Allemagne 21 31 29 67
R.P Chine 21 30 12 92 / 08 41
Rép. Cuba 21 31 52 97
Etats-Unis 21 30 06 50
France 21 30 08 24
Ghana 21 30 07 46
Arabe libyenne 21 30 13 53 / 04 52
Niger 21 30 56 71
Nigéria 21 30 11 42
Russie 21 31 28 34
Egypte 21 30 08 42
Danemark 21 30 38 63
Pays-bas 21 30 41 53 / 52

Devinette

Thierry et Adam sont dans la rue. Le premier regarde en direction du Nord tandis que l'autre regarde en direction du Sud. Mais ils arrivent quand même à se voir. Comment est-ce possible ?

Expression de la semaine

* Boire le calice jusqu'à la lie

Explication : Assumer les conséquences désastreuses de ses actions.

Bon à savoir

Quelques astuces pour combattre les odeurs dans les aisselles

Si vous avez constamment les aisselles qui sentent mauvais, alors ceci est pour vous. Ce n'est une joie pour personne d'être confronté à ce problème. En suivant nos astuces, vous pourrez parvenir à vaincre cette incommodité qui est générée par les activités quotidiennes, la transpiration excessive et le confinement constant des bras notamment.

Astuce 1 : Epilez-vous

L'épilation est très importante car elle vous permettra de vous débarrasser des poils des aisselles. En effet, leur présence permet la prolifération des bactéries qui, au cours de leur métabolisme, génèrent les mauvaises odeurs. Si vos aisselles sont donc très odorantes, vous devez penser à vous épiler soigneusement, mais pas trop non plus. Ne vous sentez pas obligé de vous raser à chaque apparition d'un duvet. Vous risqueriez d'abimer votre peau et ouvrir la voie aux infections.

Astuce 2 : Faites des toilettes aux savons doux

Quand on a les aisselles qui sentent, il faut mettre un point d'honneur à conserver une bonne hygiène. Vous devez penser à faire des toilettes régulières et efficaces, sans toutefois verser dans l'excès. Une toilette trop agressive ou trop excessive peut détruire les défenses naturelles de votre peau, la rendant plus fragile aux micro-organismes. Choisissez tout simplement un savon doux avec lequel vous laverez vos aisselles deux fois par jour, au plus.

Astuce 3 : Utilisez des déodorants naturels

Vous trouverez diverses sortes de déodorants et d'anti-transpirants sur le marché. Les uns sont faits pour cacher les odeurs et les autres empêchent la transpiration ; ils ne sont donc pas très recommandés. L'objectif n'est pas d'enclaver le mécanisme naturel de l'organisme. Suer, c'est aussi bon pour l'organisme car, la transpiration permet aussi l'évacuation des toxines.

Préférez alors les déodorants naturels que constituent les huiles essentielles. Ces huiles éliminent les bactéries responsables des mauvaises odeurs et absorbent l'humidité due à l'hyper transpiration. L'huile essentielle de palmarosa par exemple, est un déodorant naturel tout à fait efficace. Les huiles essentielles de menthe poivrée et d'arbre à thé antibactérienne, vous procureront quant à elles de la fraîcheur. Mettez juste quelques gouttes de ces huiles dans un peu d'huile coco ou de pommade de jojoba, puis passez le mélange au niveau de chaque aisselle... et le tour est joué. Vous pouvez aussi faire recours au jus de citron. Passez-en sous vos aisselles quelques minutes avant de prendre votre bain.

Astuce 4 : Portez des vêtements amples

Les vêtements trop serrés peuvent aussi permettre la prolifération des bactéries car ils confinent vos bras et empêchent la peau de respirer. Pour cela, privilégiez les vêtements amples dans lesquels vous et votre peau serez à votre aise. Evitez le nylon et préférez surtout le coton, le lin ou la laine. Ces textiles laisseront votre peau respirer et vous aurez aussi moins chaud.

Il n'est pas impossible de se débarrasser des mauvaises odeurs des aisselles. Appliquez ces astuces régulièrement pour des résultats efficaces. Et n'oubliez surtout pas que le succès se trouve dans la persévérance.

Visitez notre site web : www.lanouvelletribune.info

Notre nouvelle adresse :

redaction@lanouvelletribune.info

Ecrivez :

- Au directeur de publication :

directeur@lanouvelletribune.info

- Au rédacteur en chef :

redchef@lanouvelletribune.info

www.lanouvelletribune.info est un site dynamique mis à jour quotidiennement.

A ce jour il est le seul à décompter le nombre de lecteurs par article.

Visitez et diffusez autour de vous www.lanouvelletribune.info

Retrouvez tous les vendredis votre page de détente

Réalisée par: Chimène Atrokpo

36è réunion de la Conférence des ministres des sports francophones

Oswald Homéky prend le relais à la tête de l'association

Les ministres et délégations des pays francophones prennent part, depuis hier jeudi 20 avril 2017 à la salle bleue du palais des congrès à Cotonou, à la 36e Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays membres de la francophonie. Dès l'ouverture des travaux, Oswald Homéky a été élu nouveau président.



Le ministre Oswald Homéky prenant le témoin des mains de la présidente sortante Maggy Kiala Bolenga

Arthur Sélo

Le Bénin accueille depuis le 17 avril 2017, 43 de pays ayant en partage la langue française. Ceci dans le cadre de la 36e Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie, dont le but est de redynamiser l'association. Après la réunion des experts, les travaux de la 36e conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays membres de la francophonie ont été lancés hier jeudi. C'est à travers une cérémonie présidée par le ministre des affaires étrangères béninois, Aurélien Agbénonci. Au cours de ladite cérémonie, le secrétaire général de la CONFJEES (conférence des ministres en

charge de la jeunesse et des sports des pays francophones), Bouramah Harouna a salué l'ensemble des ministres et délégations qui ont effectué le déplacement de Cotonou après le désistement de Haïti d'abriter la réunion. La réunion de Cotonou a été l'occasion pour les participants de porter à la tête de la CONFJEES, le Ministre des sports du Bénin, Oswald Homéky, pour les deux prochaines années. «J'accepte cette charge avec humilité et fierté», dira le patron des sports béninois qui n'a pas manqué d'exprimer toute sa joie pour avoir hérité de ce flambeau. Il exhorte à la collaboration de tous les ministres des sports ayant en partage le français, pour qu'au terme de son mandat,

il y ait des résultats palpables dont tout le monde serait fier. «Je place mon mandat sous le signe de la synergie d'action», va-t-il laisser entendre, avant d'assurer qu'il a les capacités nécessaires pour conduire l'institution vers un lendemain meilleur. C'est grâce à son dynamisme que le Bénin a pu remplacer in extremis et valeureusement, la République soeur d'Haïti. Représentant le président de la République Patrice Talon, le ministre des Affaires étrangères Aurélien Agbénonci, a promis le soutien de l'ensemble du gouvernement béninois. «Le Bénin vous donne l'assurance de jouer sa partition et de conduire à bon port la CONFJEES durant les deux ans», a-t-il fait savoir.

La CONFJEES prend fin ce vendredi 21 avril avec de grandes décisions qui permettront de révéler l'institution, et de prendre un nouveau départ. Instance de la Francophonie créée en 1969, la CONFJEES est une organisation dont le siège est établi à Dakar au Sénégal. Sa vocation première est d'assurer la promotion de la participation des jeunes pour réussir les changements stratégiques porteurs de développement économique et de cohésion sociale. Elle agit en étroite collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à laquelle elle s'associe dans ses actions en faveur de la jeunesse, notamment dans l'organisation des Jeux de la Francophonie.

Congrès constitutif du Risf

Les travaux lancés hier à Cotonou

Le ministre des sports Oswald Homéky a procédé, dans la soirée de ce jeudi 20 avril 2017, à la salle polyvalente du palais des congrès, au lancement des travaux du congrès constitutif du Réseau international des supporters francophones (Risf).

Arthur Sélo

Animées par le désir de renforcer leur rôle sur tous les stades du monde, les Fédérations nationales de supporters de 44 pays francophone du monde, se sont retrouvées à Cotonou depuis hier. Ceci, pour mettre pieds un creuset d'actions communes et d'expériences. L'idée de ce creuset a germé aux Pays-Bas en 2012. Selon Arnaud Zanclan, président du Comité d'organisation du congrès, quatre ans durant, une équipe restreinte a ébauché les pistes de ce vaste chantier. «Nous constituons les parents pauvres de la grande famille du sport», a-t-il indiqué avant d'inviter le ministre des sports à bien vouloir accepter l'hommage

et la gratitude des supporters pour son soutien permanent. Léopold Houankoun, président du Conseil national des supporters du Bénin a aussi salué la disponibilité du ministre. Il ensuite dit au président du Comité national olympique et sportif du Bénin (Cnosb), d'être fier d'avoir accompagné les supporters dans cette entreprise car «Nous ne nous décevrons pas». Pour lui, le congrès qui s'ouvre permet de mutualiser les initiatives, de se mobiliser comme un seul homme pour repousser hors des stades du monde la violence, et créer des partenariats où chaque association sort gagnante. Au cours des travaux, les participants vont étudier les textes fondateurs et mettre

en place une équipe pour conduire le Réseau lors des prochaines années. Hervé Mougin, représentant des congressistes, a remercié le Bénin pour son accueil. Selon lui, les efforts fournis depuis quatre ans montrent qu'il y a une volonté de se rapprocher parce qu'on partage des valeurs en commun, le sport mais aussi la passion. Pour le ministre des sports Oswald Homéky, la journée du jeudi 4 avril 2017 est une journée spéciale à cause de la concrétisation de deux rêves: la tenue de la 36e Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays membres de la francophonie qui l'a fait président, et la tenue du congrès constitutif du Risf. «Le plus beau, c'est quand à

l'issue d'un match, quel que soit le score, les supporters repartent chez eux sans violence. Je me rendrai alors compte de ce qu'on a fait ici», affirme-t-il. S'il a décidé d'accompagner cette initiative, c'est à cause «de ce que vous avez fait vous-même». Sans moyens, les supporters se sont vus pour discuter et se mettre ensemble. «Nous avons le devoir vous et nous, de nous organiser pour qu'il n'y ait plus de représailles après match», a insisté le ministre avant de conclure. «Je souhaite que ce bébé que nous allons mettre au monde puisse vivre et grandir pour la paix dans les stades». Les travaux de ce congrès se poursuivent les 21 et 22 avril 2017 à Ouidah.

Stage laaf au profit des arbitres

La Béninoise Rachelle Godonou majore de la promotion

Arthur Sélo

La Fédération internationale d'athlétisme IAAF a organisé un Stage international de formation des officiels techniques, niveau II, à Dakar au Sénégal, du 27 Mars au 1er Avril 2017. C'est la Béninoise Rachelle Godonou qui termine première à l'issue de cette formation. A ce stage étaient présents 16 candidats provenant de 13 pays francophones. Placés sous la direction des experts Etannami (Algérien) et Sissoko Fatou (sénégalaise), les participants ont suivi avec rigueur les cours théoriques et pratiques. A l'issue de la formation, un examen a été organisé pour évaluer les participants pour l'obtention du diplôme niveau II officiel technique, et le grade de « African Technical Official (ATO) ». Ainsi, notre compatriote Godonou Rachelle, ancienne sprinteuse de l'équipe nationale, actuelle trésorière générale, l'une des plus jeunes de la



GODONOU Rachelle

formation, à obtenu son parcours en terminant 1ère de la formation et seule à obtenir ce grade d'ATO en Afrique francophone. Rappelons que le Bénin dispose d'un seul International Technical Official (ITO), Nonvignon Okry, qui fait la fierté de notre pays en athlétisme au plan international. Toutes les félicitations à cette femme qui vient d'honorer le Bénin à cette formation internationale.

Structuration des initiatives de formation de football

Anif-football pour arrimer le contenu de formation aux standards internationaux

Arthur Sélo

Une association pour harmoniser les programmes de formation des centres de football au Bénin, dénommée «Association nationale des Initiatives de formation en football» (Anif-football), a été créée. Anif-Football se veut une association des initiatives de formation en football et non une association des centres de formation. Les initiatives de formation en football étant tout regroupement de jeunes footballeurs sous la tutelle d'un éducateur. «Notre objectif principal est de créer un cadre cohérent qui regroupe les initiatives de formation en football, pour les aider à mieux se structurer et à arrimer leur contenu de formation aux standards internationaux», a informé Sosthène Séfimi, président de cette association. Ainsi, elle ambitionne d'organiser plusieurs formations au profit des promoteurs d'initiatives de formation et des encadreurs techniques, et d'organiser des compétitions régulières par zone géographique pour offrir aux jeunes un cadre régulier d'évaluation.

Il est aussi de son rôle de créer un cadre de concertation avec la Fédération Béninoise de Football et le Ministère des sports, afin de les aider à prendre des initiatives qui soient en adéquation avec les besoins réels des initiatives de formation.

Anif-Football est gérée par un bureau exécutif de 13 membres et organisée en 13 régions avec 26 districts. Chaque département du Bénin est considéré comme une région. A ces 12 régions s'ajoute la région à statut particulier d'Abomey-Calavi. Les 13 régions ainsi constituées sont réparties chacune en 2 districts. Chacun des 13 membres du Bureau exécutif de l'Anif-Football préside une région. A chaque président de région est adjoint un journaliste sportif. Chaque district est administré par une coordination. La semaine prochaine, Anif-Football fera une sortie médiatique pour présenter son organigramme, sa structuration et ses différents membres élus ou nommés. Plusieurs personnalités du monde sportif occupent des places de choix au sein du bureau exécutif de l'association.

Coopération culturelle Bénin-Japon

Un nouveau film japonais sur Canal 3 Bénin

L'ambassade du Japon près le Bénin a procédé hier jeudi 20 avril à la remise de programmes télévisuels à la directrice de Canal 3. La cérémonie a eu lieu à la chancellerie du Japon à Cotonou.



Kiyofumi Kinoshi remettant les films à la Directrice de Canal 3

Claudel Hounton

La chaîne de télévision Canal 3 Bénin diffusera les jours et semaines à venir, un nouveau programme. "Asuka High School March", est le titre du nouveau film que la directrice générale de Canal 3 Bénin a reçu hier des mains de l'ambassadeur du Japon au Bénin, KiyofumiKinoshi. Il s'agit d'un film japonais d'une série de 9 histoires dont le coût s'élève, selon KiyofumiKinoshi.

shi à plus de 5 millions F Cfa. Ce film vient après un autre intitulé "Inuyasha" déjà en diffusion sur Canal 3, d'une valeur d'environ 6 millions F Cfa. « Ces programmes télévisuels constitués de bandes dessinées et de série de films comiques permettront à Canal 3 Bénin d'améliorer sa grille de programmes à travers des illustrations de certains aspects du Japon », a expliqué l'ambassadeur KiyofumiKinoshi. Selon l'ambassadeur, cette remise d'un nouveau

film témoigne de l'attachement du Japon à œuvrer pour la promotion de la coopération culturelle au Bénin. Pour illustrer, il a cité l'organisation pour la 3ème fois successive de la coupe judo de l'ambassadeur du Japon au Bénin et la construction d'un gymnase de judo à l'Injeps. Toutes choses qui matérialisent l'engagement du Japon à soutenir et à encourager toute initiative concourant à la promotion des échanges culturels □

Education et promotion des talents

Ufuk Bénin aiguise l'appétit scientifique de ses apprenants

Ufuk Bénin entend encourager ses élèves développant des penchants pour la science. A travers une foire scientifique, l'établissement a permis à ses apprenants, toutes promotions comprises, de montrer tout leur savoir-faire dans ce domaine. L'événement suivi d'une journée porte ouverte, a eu lieu dans l'enceinte de l'établissement, ce samedi 15 Avril 2017.

Souleymane Boukari

Al'occasion de cette deuxième édition de la foire scientifique organisée le samedi 15 Avril 2017 par leurs responsables, les élèves d'Ufuk Bénin n'ont pas démerité. C'est sous le regard admiratif des enseignants, parents d'élèves, autorités de l'école et amis venus d'horizons divers, qu'ils ont fait l'apanage de tous leurs talents en matière de science. Organisés en stand, ils ont mis en pratique tous les cours théoriques qu'ils ont appris en classe. Que ce soit dans les stands de mathématiques, de biologie, de physiques, de chimie électronique ou d'informatique, les élèves se sont livrés eux-mêmes, à des expériences comme dans de véritables laboratoires. Pour Sambo Aboubakar et Osman Arslan, respectivement directeur général et directeur du cours primaire et du cours secondaire d'Ufuk Bénin, l'objectif de cette foire est d'aiguiser l'appétit scientifique chez les apprenants afin de former de véritables scientifiques pour le Bénin de

demain. C'est aussi une manière de préparer ces élèves aux olympiades nationales de mathématiques, que l'école organise chaque année avec la participation des apprenants de toute l'étendue du territoire national.

Venus nombreux pour voir leurs enfants à l'œuvre, les parents ont été satisfaits. C'est le cas de l'honorable Arifari Bako, ancien ministre et actuellement député à l'Assemblée nationale du Bénin. Pour lui, cette initiative qui consiste à faire aimer la science à l'enfant, depuis le bas-âge, et à y ajouter une bonne dose d'apprentissage de la langue anglaise, est très louable. Selon lui, les autres établissements scolaires du Bénin doivent imiter cette expérience d'Ufuk Bénin, pour que le visage de l'école béninoise change.

Afin de permettre au public de mieux connaître Ufuk Bénin ainsi que son fonctionnement, la foire scientifique a été suivie d'une journée porte ouverte. Les apprenants soutenus par les autorités et enseignants de l'école, ont

fournis des explications approfondies sur leur établissement. De ces explications, on retient notamment que l'école internationale Ufuk Bénin a été créée en 2006. L'école dispose d'une maternelle, d'un cours primaire et d'un cours secondaire, avec des classes de la sixième en terminale.

Le programme en vigueur à Ufuk Bénin est l'approche par compétence. Il est complété par l'apprentissage de l'anglais depuis le primaire. L'école fait partie du top 3 des meilleurs établissements du Bénin, en termes de résultats. Autre particularité, Ufuk Bénin organise chaque année, les olympiades de mathématiques qui croisent le génie des meilleurs élèves du Bénin. Cet établissement scolaire a à son actif plusieurs prix. Il a gagné aux États-Unis en 2012, la médaille de bronze à l'issue de l'exposition du projet ISWEEP, un projet environnemental. En 2015, Ufuk Bénin a également remporté la médaille de bronze au Nigeria au terme de l'Olympiade Pan-africaine de Mathématiques (Opam) □

Difficultés d'évacuation et mouille du coton

Les mises en garde des députés au gouvernement

Les difficultés d'évacuation du coton produit vers les usines ainsi que la mouille et les difficultés de transport, sont autant de questions d'actualité posées aussi bien par le député Eric Houndté et son collègue Abdoulaye Gounou. Des éléments de réponses apportés par le ministre de l'agriculture n'ont pas pour autant convaincu les auteurs de ces questions.

Ismail Kéko

Trois différentes questions d'actualité relatives au coton. C'est du moins le plat qui a été servi hier en plénière au gouvernement représenté par le ministre de l'Agriculture et son homologue de la Justice. Selon la question de l'honorable Eric Houndté, le gouvernement a lancé le 03 novembre 2016 dernier la campagne cotonnière 2016-2017 avec pour objectif de produire au plan national, 350 mille tonnes de coton graine. Mais des informations de sources gouvernementales font état de ce que la pro-

duction avoisinerait les 400 mille tonnes de coton graine. Selon le premier vice-président de l'Assemblée nationale, aujourd'hui malgré les efforts des braves paysans, la situation du coton dans certaines communes du Bénin est inquiétante, surtout par rapport aux difficultés d'évacuation du coton et aussi certains transporteurs qui se plaignent du traitement dont ils font l'objet dans le cadre de cette campagne cotonnière. L'auteur de la question a voulu connaître les dispositions prises par le gouvernement pour garantir un réel

succès de la campagne cotonnière 2016-2017, comment le gouvernement explique-t-il les difficultés d'évacuation du coton constatées dans certaines communes et quelles sont les mesures prises pour éviter des pertes pour les producteurs et soulager les producteurs dont les récoltes auraient subi des dommages. L'honorable Abdoulaye Gounou a également posé une question d'actualité similaire. Le ministre Koudandé Delphin a tenté d'apporter des éléments de réponses aux préoccupations des auteurs de la question □

Réponse du ministre de l'agriculture

« ...Il faut dire que dès la prise du pouvoir par le gouvernement du président Patrice Talon, la décision du conseil des ministres en sa séance ordinaire du 26 avril 2016 a rétabli l'accord de cadre entre l'Etat et l'Association interprofessionnelle du coton (Aic) qui était mise en place le 07 janvier 2009. Suite à cette décision, j'ai pris un arrêté portant création du comité technique paritaire transitoire chargé de conduire la campagne cotonnière 2016-2017. La production du coton graine pour la campagne précédente s'élevait à environ 260 mille tonnes. Par rapport à la question concernant la lenteur dans l'évacuation et l'égrenage du coton graine, primo, je voudrais rappeler que la production cotonnière a franchi aujourd'hui le seuil de 400 mille tonnes pour cette campagne 2016-2017, niveau non anticipé quand les prévisions en début de campagne étaient de 350 mille tonnes coton graine ; C'est sur cette base que les plans d'évacuation ont été établis. Cette belle performance bouscule naturellement le schéma préétabli et demande une réadaptation rapide. Seconde, il y a eu des retards dans la mise en œuvre du plan d'évacuation, retard essentiellement imputable aux mouvements des transporteurs de coton ; prévu pour démarrer le 10 novembre 2016, l'approvisionnement des usines n'a commencé que le 12 décembre 2016, soit un mois de retard. Il faut ajouter les charges au niveau de certaines usines. La conjonction de ces trois facteurs ne pouvait que conduire à des perturbations ne serait-

ce que momentanées dans l'évacuation du coton graine vers les usines et la congestion observée devant les usines ; le département de l'Atacora a une spécificité ; il y a une superposition partielle entre les calendriers de production de riz et la période de commercialisation du coton ; ce contexte spécifique a sans doute interagi avec les trois facteurs perturbateurs que je venais d'évoquer tantôt ; A la date d'aujourd'hui du 20 avril 2017, la quantité de coton graine égrenée s'élève à 401.201.000 tonnes. Pour les camions en attente devant les usines, la quantité de coton graine est estimée à 28.000 tonnes et nous attendons de quatre (04) communes environ 7.000 tonnes de coton graine. Concernant les risques de mouille, c'est un risque majeur dans toute campagne cotonnière et ce risque apparaît d'autant plus élevé dans un contexte de changement climatique marqué de temps en temps par des pluies précoces. Bien entendu, les perturbations observées dans l'évacuation du coton graine pour des raisons que j'ai précédemment évoquées et auxquelles nous avons trouvé très tôt des palliatifs, est de nature à concourir à augmenter les risques de mouille ; Fort heureusement, la mouille est demeurée marginale au cours de cette campagne même si elle paraît difficile à cet instant d'avancer un chiffre précis. Ce qui importe, c'est de tirer leçon de cette expérience de retour de l'Aic dans la production du coton... ».

Propos transcrits par IK

Suite de l'affaire vol de chèques à la Dgi

9 agents jetés en prison

(Une vingtaine de suspects convoqués à la Bef)

Louis Tossavi

La nébuleuse affaire de vol de chèques à la Direction générale des impôts (Dgi), est loin de connaître une fin. En effet, comme nous vous l'annonçons dans nos dernières parutions, un réseau de voleurs de chèques émis par des contribuables a été démantelé à la Dgi. Depuis plusieurs jours, des sus-

pects interpellés dans ce dossier sont en train d'être écoutez par les juges. Hier 20 avril 2017, ils étaient encore devant le procureur de la République. A l'issue de l'audience, 9 personnes dont le receveur des domaines Atlantique Littoral Adounon Lambert, sont jetées en prison. Quant au Directeur départemental adjoint des impôts de l'Atlantique-Littoral Gbé-

tégan Jacques, il est relaxé et mis sous convocation. 20 autres suspects sont convoqués à la brigade économique et financière (Bef) ce jour, pour être également écoutez. Aux dernières nouvelles, 13 personnes seraient en cavale. Nous reviendrons sur la suite du dossier dans nos parutions de la semaine prochaine □

AVIS DE DEMANDE COTATION

T- DST-18387 Mairie de Cotonou
N°.....17/MCOT/PRMP/SPRMP du 14/04/2017

- Cet Avis de demande cotation fait suite à l'Avis Général de demande de cotation des Marchés sur le portail Web des marchés publics le 06 janvier 2017.
- Le Maire de la ville de Cotonou a inscrit dans son budget 2017 des fonds, afin de financer les travaux de construction de fosses au cimetière de Somè, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction de 300 fosses adultes au cimetière de Somè.
- Le Maire sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le présent dossier est constitué d'un lot unique.

Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification l'ordre de service de commencer les travaux.

- La participation à cette demande de cotation concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans la présente demande de cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 68 et 149 du Code des marchés publics et des délégations de service public.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sis à Wologuèdji au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand bâtiment et prendre connaissance de la demande de cotation de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, tous les jours ouvrables.

BON A LANCER

- Les exigences en matière de qualifications sont:

a- Expériences

- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale au moins deux (02) marchés portant sur des travaux de construction ou de réfection de bâtiments publics ou de fosses de montant supérieur ou égal au montant de l'offre. Pour les entreprises naissantes, les qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement seront prises en compte (avoir au moins trois années d'expériences dans le domaine de construction).
- Condition d'ordre administratif
- l'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres et délivrée par un tribunal de première instance (pièce éliminatoire);
- une attestation fiscale en original, comprenant PATENTE-BIC (Bénéfices Industriels ou Commerciaux) - TVA-IPTS (Impôt Progressif sur les Traitements et Salaires), prouvant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations fiscales à la date de dépôt des offres (pièce éliminatoire).

- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la sécurité sociale à la date de dépôt des offres (pièce éliminatoire).
- une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts définissant la forme juridique de l'Entreprise ainsi qu'une copie certifiée conforme de son numéro IFU (en original ou en photocopie légalisée dans l'offre originale) (seul l'IFU est éliminatoire);
- l'original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (pièce non éliminatoire);
- une caution de soumission d'un montant de huit cent mille (800.000) francs CFA (pièce éliminatoire)

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir une copie de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le bâtiment principal, à compter du 14 avril 2017 contre le paiement⁷d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs. Le paiement se fera en espèce contre un reçu.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics au plus tard le 05.05.2017 à 10...heures. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et renvoyées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, dans la salle de réunion de la Commission Municipale de Passation des Marchés Publics sis au RDC du bâtiment situé derrière le grand bâtiment, le même jour à 10...heures 15 minutes. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de soumission.

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics
Le Président de la Commission Municipale
de Passation des Marchés Publics



Avis de demande de cotation

N°209/17/SBEE/DG/SG/PRMP/DPGDACC/DAOAS/SAS du 14/04/2017

- La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) a prévu dans son budget des crédits et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la sélection d'un cabinet chargé de faire le levé topographique d'un domaine de 100 ha à Pobé.
- La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les prestations ci-dessus.
- La participation à cette demande de cotation est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans la demande de cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 68 et 149 du Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public en République du Bénin.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction Générale de la SBEE et prendre connaissance du dossier de demande de cotation au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, bureau 201, tous les jours ouvrables de huit (08) à douze (12) heures trente (30) minutes et de quinze (15) heures à dix huit (18) heures trente (30) minutes, heures locales.
- Les exigences en matière de qualification sont : Voir le document de demande de cotation pour les informations détaillées.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir copie de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics, bureau 201, à compter du 14/04/2017 contre paiement non remboursable de dixmille (10 000) francs CFA au compte SBEEn° 000012080139 47 – ORABANK BENIN sis à Cotonou.
- Les offres seront rédigées en langue française et en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie marquées comme tel et doivent être déposées sous plis fermés au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, bureau 201 sis à la Direction Générale de la SBEE, à Ganhi rue, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture Atlantique, 01 BP 123 COTONOU, au plus tard le 21/04/2017 à 9 heures 30 minutes (heures locales). Les offres parvenues hors délai ne seront pas examinées. Elles doivent porter clairement la mention « Offre pour le levé topographique d'un domaine à Pobé au profit de la SBEE – A n'ouvrir qu'en séance ».
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix(90) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 14/04/2017

La Personne Responsable des Marchés Publics

RaoufouMoutairou BADAROU

Ampliations : DG – SG – PRMP – DPGS – dossier – classeur

REPUBLICHE DU BENIN
DEPARTEMENT DU LITTORAL
MAIRIE DE COTONOU
SECRÉTARIAT DE LA PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Cotonou, le 14/04/2017

AVIS DE DEMANDE DE COTATION (Relance)

Réf : DC n°S-DST-18360/MCOT/PRMP/SPRMP du 14/03/17

Le Maire de Cotonou lance à nouveau le dossier de demande de cotation relativant au reboisement dans la ville de Cotonou. A la date limite de remise des offres fixée au mercredi 29 mars 2017 à 10 heures, aucun pli n'a été reçu.

Les caractéristiques du lot sont contenues dans les spécifications techniques définies dans le dossier de cotation.

La participation à la concurrence est ouverte dans les mêmes conditions que celles définies dans l'avis de demande de cotation ci-dessus cité et dans le dossier de cotation.

Le dossier de demande de cotation peut être consulté et retiré au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, sis au rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble à Wologuèdji, contre le paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs. Le mode de paiement sera en espèce contre reçu.

Toutes les offres seront reçues au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou à Wologuèdji au plus tard le 05.04.2017 à 10 heures précises. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 10 heures 15 minutes dans la salle de réunion de la Commission Municipale de Passation des Marchés Publics au RDC du bâtiment situé derrière le grand immeuble en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics
Le Président de la Commission Municipale
de Passation des Marchés Publics



An 1 de gouvernance Talon

L'analyse de Dr Albert Hounou

(Retour du Pvi, démission de Candide Azannai...)

Médecin en France, le président de l'Amicale Sanitaire franco-béninoise, Dr Albert Hounou s'est aussi prononcé sur les 12 mois de gestion du président Patrice Talon. L'homme a profité de l'occasion pour aborder quelques sujets brûlants de l'actualité nationale tels que le rejet du projet de révision constitutionnelle par les députés, la dernière sortie du président du patronat et candidat malheureux de la présidentielle 2016 Sébastien Ajavon, l'affaire des 18 kg de Cocaïne, le retour du Pvi, la diplomatie béninoise etc. Lisez plutôt.

Déjà un (01) an de gestion du pouvoir par le président Talon ! C'est peu pour faire le bilan d'un gouvernement, mais c'est largement suffisant pour jauger l'état d'esprit et les tendances d'un pouvoir politique. Aussi vais-je faire un tour d'horizon rapide de ces douze premiers mois de pouvoir de Talon.

L'iconoclaste philosophe allemand Arthur Schopenhauer disait que se marier revenait à perdre la moitié de ses droits quand vos devoirs se multiplient par deux. Ceci est encore plus vrai en politique où tu risques de n'avoir que des devoirs. Candide Azannai vient d'en faire l'expérience, il est parti du gouvernement. Sur un coup de tête ou après mûre réflexion ? Il est sorti de ce pouvoir et sûrement pour de sérieux désaccords.

Qu'on le déteste ou qu'on l'aime, force est de reconnaître que cet homme ne laisse personne indifférent. Son courage est tout simplement rare dans notre pays. Avec cinq hommes de sa trempe, aucune ligne ne resterait négativement figée dans notre pays. Mais de quel désaccord il s'agit ? Révision constitutionnelle ? Équipements militaires ? PVI (programme de vérification des importations) ? Les interrogations sont multiples. L'avenir nous dira davantage sur cette séparation prématurée entre

Candide Azannai et Patrice Talon.

Retour PVI au port

Concernant le retour du Programme de vérification des importations, nouvelle génération (Pvi-ng) qui a repris ses activités au Port autonome de Cotonou le 1er avril dernier, il y a manifestement un problème de conflit d'intérêt. Notre Président ne peut être de près ou de loin lié au capital privé de ce fleuron économique du pays comme l'indique l'article de la constitution à ce sujet : « Les fonctions de Président de la République sont incompatibles avec l'exercice de tout autre mandat électif, de tout emploi public, civil ou militaire, et de toute autre activité professionnelle. »

Affaire cocaïne

Cette affaire dont les gens en ont fait les gorges chaudes reste un mystère distrayant le peuple qui a d'autres soucis notamment alimentaire au quotidien. Quant à Monsieur Sébastien Ajavon, je pense qu'il peut réclamer un (01) franc CFA symbolique pour le bien et la paix sociale dans le pays. Je ne sais pas trop à quoi correspondent les 250 milliards CFA réclamés. S'il veut s'engager en politique il a intérêt à le faire maintenant avec toute l'énergie et le

Photo DR



Dr Albert Hounou

courage que cela requiert. La démocratie ne peut qu'en être renforcée. Nous avons besoin d'un pouvoir et d'une opposition claire et nette avec des jeux politiques constructifs.

Rejet de la recevabilité du projet de révision de la constitution

La révision de la constitution s'est terminée à queue de poisson. Je l'avais jugée opportune avec des propositions appelant à une concertation nationale qui prendrait au moins six mois ! Je reviens ici sur quelques-unes de mes propositions. Le mode d'élection des maires : une élection calquée sur le mode présidentiel, et qu'on la couple avec les élections législatives afin de gagner du temps et de l'argent ; la question du mandat unique : je suis favorable à un mandat unique de six (06) ans car lorsqu'un gouvernement est dépouillé de la perspective d'un deuxième mandat, il n'a pas la tentation de manœuvres politiques à dessein électoral. A priori, il se concentre plus sur les questions vitales de développement. En dépit de tout cela notre Parlement en a décidé

autrement. L'assemblée souveraine l'a rejeté le mardi 04 avril dernier (60 députés pour, 22 contre et 01 abstention) car trop précipitée, semble-t-il. Au gouvernement du président Patrice Talon de voir ce qu'il peut faire par la suite.

Diplomatie

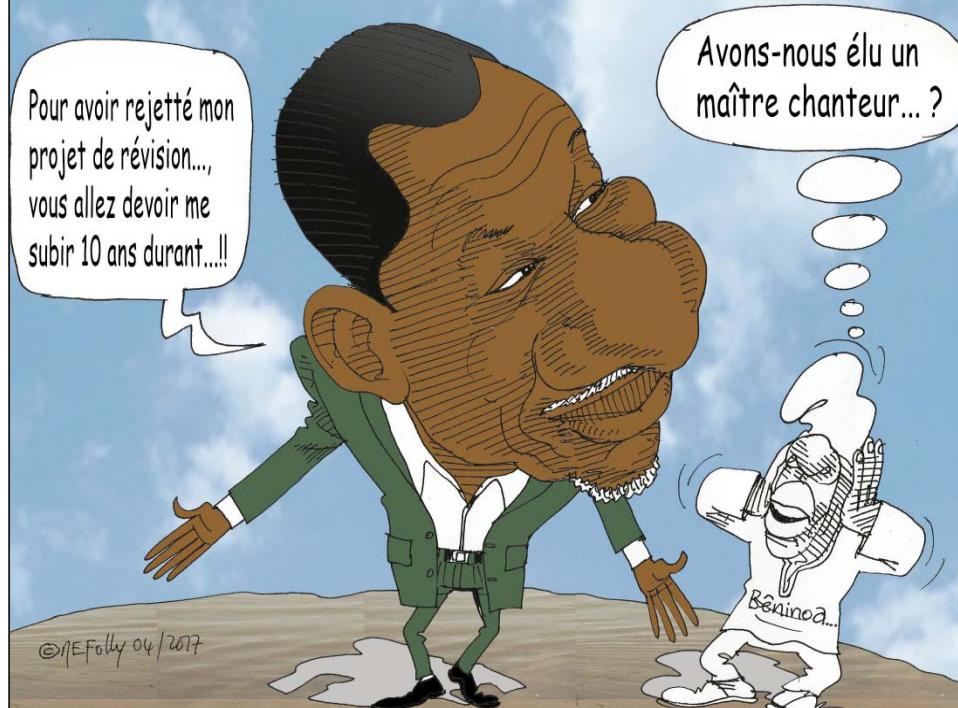
Je rejoins ceux qui s'inquiètent des relations diplomatiques avec l'Arabie Saoudite. Les explications de notre ministre des affaires étrangères Monsieur Aurélien Agbénou ne me convainquent pas du tout. Les riches pays arabes producteurs de pétrole se soucient comme d'une guigne du sort des pays d'Afrique noire. L'histoire des chocs pétroliers de 1973 et 1979 l'attestent. A l'instar de certains pays du Sahel un lien économique étroit avec des pays pétroliers arabes peut devenir un miroir aux alouettes masquant l'avènement du Wahhabisme. A la place des milliards attendus pour oxygner notre très cher PAG, nous aurons droit à de

jolies mosquées. Qui connaît l'histoire du Qatar avec la France, peut bien être inquiet. Je souhaiterais en débattre avec le chef de notre diplomatie. Je préférerais un rééquilibrage des relations diplomatiques avec Israël. Les droits des palestiniens que je défends n'y changent rien !

Quant au Rwanda, son modèle politique me fait très peur. Notre ministre (Aurélien Agénonci, Ndrl) qui a vanté son modèle de développement social n'en a pas mentionné un mot, diplomatie oblige sans doute. Je pense que le curseur est au juste milieu entre l'espoir et la déception du peuple béninois. Après deux ans de pouvoir, si le PAG ne démarre pas sérieusement, les libertés préservées, le plein emploi au rendez-vous alors nous regretterons d'avoir choisi Monsieur Talon comme Président de notre République

**Docteur Albert Hounou
(Président de l'Amicale Sanitaire franco-béninoise)**

Après le rejet de son projet de Révision, Talon se dévoile...



Premières pluies à Cotonou

Les dispositions prises par la Mairie montrent leur efficacité

Les premières pluies ont démarré dans la ville depuis plusieurs jours. Les dispositions prises par la Municipalité de Cotonou portent leurs fruits et montrent leur efficacité. En anticipant sur les effets pervers des pluies, le Maire avait instruit les services techniques aux fins d'assurer l'entretien des collecteurs primaires et secondaires, le curage des bas-fonds et d'autres canaux naturels en vue de faciliter l'écoulement rapide des eaux de ruissellement.

Georges Akpo

Ayant appris des expériences antérieures, Léhady Soglo a donné des instructions pour le ramassage systématique des déblais aussitôt après leur enlèvement des caniveaux par les entreprises prestataires. L'innovation de cette année est l'implication active des élus locaux pour le suivi rigoureux des travaux. Cet ensemble de mesures est complété par les reprofilages et ouvertures de tranchées, ainsi que d'autres actions spécifiques avec pour objectif final de soulager les populations de Cotonou en cette période de pluie. On constate qu'après les premières pluies, les endroits où l'eau stagnait à chaque saison sont devenus praticables. Une situation qui a entraîné la diminution sensible des plaintes au niveau

des populations. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement puisque depuis l'installation de l'actuelle équipe, beaucoup d'efforts sont consentis par les autorités pour réduire les effets des inondations dans les quartiers de la ville. D'ailleurs, les populations reconnaissent l'efficacité de la nouvelle politique d'assainissement mise en place par le maire Léhady Vinagon SOGLO. Malgré les obstacles créés par l'interférence de l'autorité de tutelle dans la passation des marchés d'assainissements de la ville, et les nombreux cas d'incivisme des populations, les responsables de la municipalité n'ont pas baissé les bras. Ce qui leur a permis d'obtenir ces résultats en attendant la mobilisation des fonds nécessaires pour sortir définitivement Cotonou de l'eau